

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

perspectives

Question écrite n° 43703

#### Texte de la question

M. Daniel Fidelin appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'incompréhension des anciens combattants de l'armée d'Afrique 1939-1945. Ils souhaitent rappeler leurs combats et les actions qu'ils ont menées durant cette période, convaincus que notre pays jusqu'alors ne leur accorde qu'une bien faible reconnaissance. Il souhaiterait savoir par conséquent s'il est envisagé une reconnaissance particulière en faveur des anciens de l'armée d'Afrique.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants précise à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance dues à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoignera de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'Artillerie et le musée des Troupes de marine présenteront conjointement avec l'association Provence 44 une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

#### Données clés

Auteur : M. Daniel Fidelin

Circonscription: Seine-Maritime (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 43703

Rubrique: Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants Ministère attributaire : anciens combattants  $\textbf{Version web:} \ \underline{\text{https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE43703}$ 

## Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5226 Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6624